

Descriptif détaillé de la carte « L'aléa d'érosion des sols par petite région agricole »

L'aléa annuel d'érosion des sols est classé en plusieurs catégories.

Les principales zones où des aléas très forts, forts et moyens sont constatés sont :

- le nord de la France (départements de la Seine-Maritime, Oise, Aisne, ouest de la Marne, centre et Nord de la Seine-et-Marne, Val d'Oise, centre des Yvelines, Nord de l'Eure, Somme, Pas de Calais, Nord) ;
- le nord-ouest (Finistère, Morbihan, Cotes d'Armor, sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine, nord de la Mayenne) ;
- le sud-ouest (Pyrénées-Atlantiques, sud des Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, ouest de l'Aude, Tarn, sud et ouest de l'Aveyron, Lot-et-Garonne, et de la Gironde) ;
- le sud-est (Ain, Isère, Rhône, Ardèche, Drome, Gard, Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes) ;
- le centre de la Corse.

4 zones urbanisées sont repérées autour de Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes.

Les zones de haute montagne ne sont pas prises en compte.

Le delta du Rhône dans les Bouches du Rhône est une zone humide.

Note : L'aléa d'érosion des sols par petite région agricole est estimé à l'aide du modèle Mesales (Modèle d'évaluation spatiale de l'aléa d'érosion des sols), développé par l'Inra. Il combine plusieurs caractéristiques du sol (sensibilité à la battance et à l'érodibilité), du terrain (type d'occupation du sol, pente) et climatiques (intensité et hauteur des précipitations). L'aléa est caractérisé par cinq classes représentant la probabilité qu'une érosion se produise.